



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023014

Domaine : 7.1

Date de convocation : 31 mars 2023

Date de l'affichage : 31 mars 2023

Date d'affichage de la délibération : 7 avril 2023

Objet : 14 – Droits de place du marché de la Challe

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40), Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjointes au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE (à partir de 20h38), Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (à partir de 21h40)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (jusqu'à 20h38)
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40)
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absent : Monsieur Alain SACCHETTI, Madame Emilie DA SILVA (à partir de 21h40)

Madame Nicole THENIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 28 (jusqu'à 20h38), 29 (à partir de 20h38), 28 (à partir de 21h40)
- Votants : 32 (jusqu'à 21h40), 31 (à partir de 21h40)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur présentation de Madame Jennifer THEUREAUX, adjointe au maire chargée des commerces, de l'emploi et du logement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-1 et suivants relatif aux délégations de services publics ;

VU l'article L2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son deuxième alinéa relatif à la définition du régime des droits de place et de stationnement par le Conseil Municipal ;

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230406-2023014-DE
Date de télétransmission : 21/04/2023
Date de réception préfecture : 21/04/2023

VU le contrat de concession du 1^{er} mars 2022 portant délégation de service public pour l'exploitation du marché d'approvisionnement de la Challe à la société SOMAREP ;

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Logement, Commerces et Emploi ;

CONSIDERANT la nécessité de réviser les tarifs des droits de place du marché de la Challe ;

CONSIDERANT l'intérêt de simplifier la facturation pour permettre l'égalité d'accès au domaine public aux commerçants et garantir la transparence de la tarification ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

FIXE les montants des droits de place conformément au tableau ci-dessous :

Description des prestations facturées	Tarifs réactualisés
Place couverte (1m de façade) *	3€
Place découverte (1m de façade) *	2€
Fournitures de sacs (prix unitaire)	0.50€
* Les droits de déchargement, l'enlèvement des ordures ménagères, la taxe d'animation et le nettoyage de la place sont inclus dans le tarif applicable.	

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France